

PRP : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : SST

PUBLIC VISÉ

Tout public
Salarié(e)s
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Compte Personnel Formation

DUREE

Durée de formation : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine
Entrée et sortie permanente

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Seine-Saint-Denis
Collège Pablo Neruda
4 rue du Docteur Fleming
93600 Aulnay-sous-Bois
Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Seine-Saint-Denis
Mohamed Haimoud
Tél : 01 41 52 19 99
greta93@ac-creteil.fr
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Plan de développement des compétences, Compte Personnel Formation

CODES

NSF : 344
Formacode : 42829
Code Rome : K1705

OBJECTIFS

Être capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
Être capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger alerter et secourir.
Être capable de repérer les dangers d'une situation de travail et en informer sa hiérarchie.

PRE-REQUIS

Pas de pré requis
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Demande de devis

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation interactive
Alternance entre apports théoriques et mises en situation
Travail sur des cas concrets
Manipulation sur mannequins adultes et enfants
Remise de documentation
Evaluation et certification selon les modalités du référentiel de l'INRS.

Groupe de 4 personnes minimum et de 10 personnes maximum

Le maintien actualisation des compétences (MAC) des personnes déjà titulaires du Certificat SST est obligatoire tous les 24 mois, il est d'une durée de 7h minimum pour un groupe de 10 personnes maximum.
Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. 1h
- ▶ Mettre en oeuvre des actions de prévention et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées. 3h
- ▶ Situer le cadre juridique de son intervention . 1h
- ▶ Intervenir dans une situation d'accident de travail (protéger, examiner, faire alerter et secourir). 7h
- ▶ Épreuves certificatives 2h

VALIDATION

- ▶ certificat niveau : sans